

Roissy, 8 janvier 2010

**Communiqué établissant le bilan semestriel
du contrat de liquidité de la société Air France-KLM**

Au titre du contrat de liquidité confié par la société Air France-KLM à Rothschild & Cie Banque, à la date du 31 décembre 2009 les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 1 262 500 Titres
- 3 330 804,00 €

Il est rappelé qu'au 30 juin 2009, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 1 225 000 Titres
- 3 658 043,00 €